

## **EDITORIAL : LA PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX AU DÉFI DES RELATIONS JURIDIQUES, UNE REVUE À L'ÈRE NUMÉRIQUE**

Cher lecteurs,

À une époque où le droit se trouve confronté à des enjeux technologiques, sociétales et politiques inédits, il devient impératif de repenser les relations entre droit et société. L'ère numérique, avec ses avancées vertigineuses, interroge plus que jamais la protection des droits fondamentaux, le rôle des systèmes juridiques et la nécessité d'une coopération internationale efficace.

Le présent numéro de la Revue Doctorale de Droit de la Sorbonne se veut une réflexion sur ces questions cruciales, en éclairant les transformations récentes qui redéfinissent les contours du droit international et comparé.

Dans ce contexte, les articles de ce numéro abordent des thématiques d'une actualité brûlante, reliant des enjeux de vie privée, de sécurité des données personnelles et de coopération juridique entre États. Ces sujets ne sont pas seulement des préoccupations théoriques, mais des défis pratiques auxquels les juristes sont confrontés au quotidien dans un monde de plus en plus interconnecté.

À l'heure où les informations personnelles sont devenues une ressource économique, leur protection soulève des questions fondamentales sur les rapports entre individu, État et entreprises. Cet article explore les interactions entre la vie privée et les obligations juridiques, notamment à travers l'évolution des législations telles que le Règlement Général sur la Protection des Données en Europe. En se penchant sur l'impact de ces réglementations sur les pratiques juridiques et leur mise en œuvre à l'échelle mondiale, cet article met en lumière les défis actuels en matière de protection de la vie privée, mais aussi les perspectives offertes par la coopération internationale pour renforcer cette protection dans un monde globalisé. ( *PRIVACY LEGAL RELATIONSHIPS* )

L'un des enjeux majeurs de la société numérique contemporaine est sans aucun doute la protection des données personnelles. Avec la montée en puissance des technologies, de l'information et de la communication, les citoyens sont de plus en plus exposés à des risques de divulgation et d'utilisation non consentie de leurs données. L'article qui y est consacré propose une analyse approfondie de la manière dont les juridictions nationales et internationales appréhendent ce défi. Il s'intéresse notamment à l'équilibre entre sécurité, innovation, technologique et respect des libertés individuelles. Une attention particulière est portée à l'harmonisation des législations à l'échelle mondiale et aux divergences qui existent entre les systèmes juridiques, notamment européens et américains, à propos de la gestion des données personnelles. ( *THE RIGHT TO PERSONAL DATA PROTECTION – A PROCEDURAL RIGHT* )

L'entraide judiciaire entre les nations est un pilier du droit international qui permet de garantir la coopération dans la résolution des litiges transnationaux. L'article correspondant examine l'évolution des mécanismes d'entraide judiciaire, en mettant l'accent sur les instruments internationaux et régionaux qui facilitent l'échange de renseignements et l'exécution des jugements à l'échelle mondiale. Ce phénomène est particulièrement pertinent dans des domaines tels que la

lutte contre le terrorisme, la fraude fiscale ou la traite des êtres humains. L'étude soulève également les questions d'efficacité, de respect des souverainetés nationales et de l'équilibre entre coopération et protection des droits humains. ( *MUTUAL LEGAL ASSISTANCE, A MECHANISM ENABLING THE PROSECUTION OF TRANSNATIONAL ORGANISED CRIME: BARRIERS AND SOLUTIONS* )

Enfin, la question de l'équité dans le système juridique de la common law, en pleine mutation, occupe une place centrale dans ce numéro. L'auteur analyse la manière dont la notion d'équité, longtemps perçue comme un complément au droit strictement positif, a évolué pour devenir un principe fondamental dans la résolution des conflits. L'extension de l'équité à de nouveaux domaines, comme la régulation des pratiques commerciales ou la protection des droits sociaux, montre que le droit de la common law se réinvente constamment pour répondre aux enjeux contemporains. Cette réflexion est essentielle pour comprendre comment les systèmes juridiques peuvent s'adapter aux besoins de justice dans un monde où l'équité ne peut plus être simplement un recours, mais doit devenir une norme de régulation. ( *THE DEVELOPMENT OF EQUITY UNDER THE COMMON LAW LEGAL SYSTEM: AN INTRODUCTION* )

Lors de la récente conférence sur la personnalité juridique des animaux et de l'intelligence artificielle, des débats fascinants ont été lancés sur l'élargissement des frontières de la personnalité juridique. Si les animaux ont acquis une reconnaissance juridique accrue dans certains systèmes juridiques, la question se pose désormais de savoir si l'intelligence artificielle, en constante évolution, pourrait un jour prétendre à une forme de personnalité juridique. Le rôle de l'intelligence artificielle dans les relations sociales et économiques soulève des questions de responsabilité, de droits et de régulation qui méritent également une attention particulière. La réflexion en cours sur ce sujet bouleverse les conceptions traditionnelles de la personnalité juridique et ouvre des perspectives nouvelles sur la manière dont le droit pourrait évoluer face à ces entités non humaines. Dans une dynamique de partage et de réflexion collective, nous annonçons également la tenue de notre prochaine conférence dédiée au parcours doctoral en droit : le parcours doctoral en droit et l'avenir de la recherche juridique. Ce sera une occasion unique d'entendre des doctorants et des professionnels du droit échanger sur l'évolution de la recherche juridique, les défis auxquels font face les jeunes chercheurs et l'impact de leurs travaux sur le droit contemporain. Cette conférence visera à favoriser un dialogue interdisciplinaire et à stimuler les réflexions sur l'avenir du droit, à travers les perspectives des chercheurs en herbe, des praticiens et des universitaires aguerris.

En Conclusion, les articles présentés dans ce numéro de la Revue Doctorale de Droit de La Sorbonne soulignent l'importance de repenser les rapports entre droit et société à travers une approche critique et interdisciplinaire. La protection de la vie privée, l'entraide judiciaire internationale, la régulation des données personnelles et l'évolution de l'équité dans la common law ne sont pas des sujets isolés. Au contraire, ils s'inscrivent dans un cadre global où les frontières entre les systèmes juridiques se brouillent, où les défis dépassent les compétences nationales et où les principes fondamentaux de justice et de droits humains doivent guider chaque révision des normes. C'est cette quête d'équilibre entre protection des libertés individuelles et efficacité juridique qui définit les grandes questions auxquelles les juristes devront répondre dans les

décennies à venir. Ce numéro invite ainsi à une réflexion en profondeur sur les enjeux contemporains du droit et à une exploration de nouvelles pistes pour garantir un avenir juridique qui soit à la fois plus équitable, plus protecteur des libertés et plus respectueux des principes de coopération internationale. Il met en lumière des sujets d'une grande portée, qui façonnent le paysage juridique international et comparé d'aujourd'hui. Ils offrent également une occasion unique de réinventer le droit, de l'adapter aux réalités contemporaines et de garantir une justice plus équitable et plus respectueuse des libertés fondamentales dans un monde en constante évolution.

Nous vous invitons à poursuivre cette réflexion au travers des articles et à nous rejoindre lors de nos événements futurs, pour continuer à construire ensemble un avenir juridique plus juste et plus inclusif.

## **EDITORIAL : THE PROTECTION OF FUNDAMENTAL RIGHTS IN LEGAL RELATIONS: A REVIEW FOR THE DIGITAL AGE**

Dear Readers,

At a time when the law is facing unprecedented technological, societal and political challenges, it is becoming imperative to rethink the relationship between law and society. The digital age, with its dizzying advances, raises questions more than ever about the protection of fundamental rights, the role of legal systems and the need for effective international cooperation.

This issue of the Sorbonne Doctoral Law Review aims to reflect on these crucial issues, shedding light on recent transformations that are redefining the contours of international and comparative law.

Against this backdrop, the articles in this issue address highly topical themes, linking issues of privacy, personal data security and legal cooperation between States. These topics are not just theoretical concerns, but practical challenges that lawyers face on a daily basis in an increasingly interconnected world.

At a time when personal information has become an economic resource, protecting it raises fundamental questions about the relationship between the individual, the state and companies. This article explores the interactions between privacy and legal obligations, particularly through the evolution of legislation such as the General Data Protection Regulation in Europe. By looking at the impact of these regulations on legal practices and their implementation on a global scale, this article highlights the current challenges in terms of privacy protection, but also the prospects offered by international cooperation to strengthen this protection in a globalized world. ( *PRIVACY LEGAL RELATIONSHIPS* )

One of the major challenges of today's digital society is undoubtedly the protection of personal data. With the rise in power of information and communication technologies, citizens are increasingly

exposed to risks of disclosure and non-consensual use of their data. This article provides an in-depth analysis of how national and international jurisdictions are tackling this challenge. In particular, it looks at the balance between security, innovation, technology and respect for individual freedoms. Particular attention is paid to the harmonization of legislation on a global scale, and to the divergences that exist between legal systems, particularly in Europe and the USA, with regard to the management of personal data. ( *THE RIGHT TO PERSONAL DATA PROTECTION - A PROCEDURAL RIGHT* )

Mutual legal assistance between nations is a pillar of international law that ensures cooperation in the resolution of transnational disputes. The corresponding article examines the evolution of mutual legal assistance mechanisms, focusing on international and regional instruments that facilitate the exchange of information and the enforcement of judgments on a global scale. This is particularly relevant in areas such as the fight against terrorism, tax fraud and human trafficking. ( *MUTUAL LEGAL ASSISTANCE, A MECHANISM ENABLING THE PROSECUTION OF TRANSNATIONAL ORGANIZED CRIME: BARRIERS AND SOLUTIONS* )

Last but not least, the issue of equity in the evolving common law legal system takes center stage in this issue. The author analyzes how the notion of equity, long perceived as a complement to strictly positive law, has evolved to become a fundamental principle in conflict resolution. The extension of equity to new fields, such as the regulation of commercial practices or the protection of social rights, shows that common law is constantly reinventing itself to meet contemporary challenges. This reflection is essential to understanding how legal systems can adapt to the needs of justice in a world where equity can no longer be simply a recourse, but must become a standard of regulation. ( *THE DEVELOPMENT OF EQUITY UNDER THE COMMON LAW LEGAL SYSTEM: AN INTRODUCTION* )

At the recent conference on the legal personality of animals and artificial intelligence, fascinating debates were launched on expanding the boundaries of legal personality. While animals have gained increased legal recognition in some legal systems, the question now arises as to whether the ever-evolving artificial intelligence could one day lay claim to some form of legal personality. The role of artificial intelligence in social and economic relations raises questions of responsibility, rights and regulation that also deserve particular attention. Current thinking on this subject is overturning traditional conceptions of legal personality, and opening up new perspectives on how the law might evolve in the face of these non-human entities. In a spirit of sharing and collective reflection, we are also announcing our next conference dedicated to the doctoral path in law: the doctoral path in law and the future of legal research. This will be a unique opportunity to hear doctoral students and legal professionals discuss the evolution of legal research, the challenges facing young researchers and the impact of their work on contemporary law.

This conference will aim to foster interdisciplinary dialogue and stimulate reflection on the future of law, through the perspectives of budding researchers, practitioners and seasoned academics.

In conclusion, the articles presented in this issue of the *Revue Doctorale de Droit de La Sorbonne* underline the importance of rethinking the relationship between law and society through a critical,

interdisciplinary approach. The protection of privacy, international mutual legal assistance, the regulation of personal data and the evolution of equity in common law are not isolated subjects. On the contrary, they are part of a global framework where the boundaries between legal systems are blurring, where challenges transcend national jurisdictions, and where the fundamental principles of justice and human rights must guide every revision of standards.

It is this quest for balance between the protection of individual freedoms and legal efficiency that defines the major questions that legal scholars will have to answer in the decades to come. This issue invites us to reflect in depth on contemporary legal issues, and to explore new ways of ensuring a legal future that is fairer, more protective of freedoms and more respectful of the principles of international cooperation. It highlights far-reaching issues that are shaping today's international and comparative legal landscape. They also offer a unique opportunity to reinvent the law, to adapt it to contemporary realities, and to ensure that justice is more equitable and more respectful of fundamental freedoms in an ever-changing world.

We invite you to pursue this reflection through the articles and to join us at our future events, so that together we can continue to build a fairer and more inclusive legal future.